

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 13 (1905)
Heft: 6

Artikel: Les mosaïques de Boscéaz (Orbe)
Autor: Naef, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-14033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MOSAIQUES DE BOSCÉAZ (ORBE) ¹

C'est sur le plateau de Bossaye que se trouvait l'*Urba* romaine. — L'ancienne voie romaine venant de Vidy bifurquait à *Entreroches*; après une courbe sous Orny, celle des deux routes qui nous intéresse spécialement suivait presque en ligne droite le bord occidental du marais, se maintenait sur le terrain solide au pied du plateau d'Arnex, passait à *Saint-Martin* au pied de la colline d'Orbe, traversait la rivière et continuait sur la rive gauche par les Granges où se trouvait un relais de poste, *mutatio* et une hôtellerie *Taberna*; de là elle côtoyait le cimetière et les champs de Saint-Germain jusqu'au pied de la colline de Boscéaz. — Sur ce point, nouvelle bifurcation. Une route, que l'on peut suivre encore sur une certaine distance, se dirigeait sur Yverdon par Suscevaz et Treycovagnes; l'autre gravissait la colline, passait à *Urba*, Lignerolles, Ballaigues et Jougne, pour gagner Pontarlier. — Près de cette dernière bifurcation, M. le voyer Mercier m'a signalé jadis, au bord d'un ruisseau, une pierre, un milliaire peut-être, dont je n'ai pu encore déchiffrer l'inscription terriblement usée; je l'ai fait transporter dans la maison qui abrite la première mosaïque. — On ne sait rien de précis sur l'étendue ni sur l'importance relative de l'*Urba* romaine, mais à en juger d'après le nombre, les dimensions et la finesse de ses mosaïques, les égouts et les canalisations, les proportions de certains tambours de colonnes, ce devait être un *vicus*, un bourg, ou un ensemble d'exploitations agricoles d'une certaine importance; les mosaïques que vous examinerez ne pouvaient être que dans les demeures de riches particuliers, et l'on

¹ Communication lue sur place par M. A. Næf à la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie, lors de sa réunion générale du 21 août 1903, à Orbe.

conviendra que l'emplacement en était merveilleusement choisi. — Le baron de Bonstetten, d'autres avant lui et d'autres après lui, ont recueilli à Boscéaz de belles collections de monnaies romaines; les plus anciennes remontent à Domitien, les plus récentes à Gratien. — J'ai pu m'assurer que les ruines s'étendent au loin sur le plateau et dans les vignes, qu'elles sont enfouies sous une couche épaisse de terre noire mêlée de cendres et de charbons, restes de l'incendie et de la destruction d'*Urba* par les Barbares, vers la fin du IV^e siècle. — Un hameau qui prit le nom de *Boscéaz*, s'éleva sur les ruines d'*Urba* et subsista jusqu'au XIV^e siècle et, dès cette époque, une partie des terrains qu'avait occupés l'établissement romain, fut livrée au labourage ou transformée en vignoble.

Les deux premières mosaïques furent découvertes en 1841, au bord de la route et restèrent en place; ce sont celles qu'abrite le bâtiment septentrional. La première, de 3 m. 46 sur 2 m. 25, offre des simples motifs géométriques très élégants, des carrés, posés de pointe, séparés par des losanges; dans chaque carré l'ornementation varie; les losanges sont décorés de feuilles noires sur fond jaune, ou jaunes sur fond noir; la pièce dans laquelle se trouvait cette mosaïque était séparée de la suivante par un mur épais. — La seconde, de 6 m. 38 sur 2 m. 25, n'est qu'un fragment, la bordure d'une très grande mosaïque, détruite en défrichant le terrain qu'elle occupait pour y planter de la vigne; cette bordure n'a échappé à la destruction que grâce au monceau de pierres qui la recouvrait. — A gauche, un homme, tête nue et enveloppé d'un manteau, est assis sur un char à quatre roues, attelé de bœufs qu'il dirige au moyen de l'aiguillon; impossible de préciser ce que transporte ce char. Si j'ai bonne mémoire, Bursian pensait à un chargement d'olives, mais ce pourraient tout aussi bien être des châtaignes, couvertes d'un large filet. Vient un arbre, puis

un jeune garçon, dont les bottines et le costume, la courte *palla* gauloise à manches, méritent de fixer l'attention; l'une de ses manches est retroussée jusqu'au coude; il porte sous le bras gauche un faisceau de baguettes, dans lequel plusieurs auteurs reconnaissent un filet enroulé (?), et tient de la main droite une espèce de panier ou de sceau, suspendu à des courroies. — J'avoue que j'ai peine à reconnaître dans cette figure un oiseleur. — De nouveau un arbre, puis un pâtre vêtu de la *palla*, et d'un manteau, dont un des pans est rejeté en arrière sur son épaule gauche; il tient un gros bâton noueux et sonne de la trompe. — Vous noterez le gracieux rinceau et la tresse qui encadrent le tableau.

En face de ces mosaïques, de l'autre côté de la route, le baron de Bonstetten découvrit en 1845 les restes d'un vaste bâtiment avec un hypocauste intact, et deux superbes mosaïques; elles furent détruites par malveillance l'année suivante, mais on en possède, heureusement, des lithographies faites à Yverdon. — L'une représente le labyrinthe et, au centre, Thésée tuant le Minotaure. L'autre composée de 28 médaillons octogones, entrecoupés de 18 médaillons carrés, montrait une série de motifs mythologiques : *Ariane* endormie, *Thésée* remontant sur son navire, et à l'une des extrémités, terminée en demi-cercle, des sujets marins. — Lors d'une correction de la grande route actuelle, en 1862, on mit au jour les restes d'un égout voûté, dans lequel on trouva une quantité de tessons de poteries, d'ossements d'animaux, de coquilles d'huîtres, une ligule en bronze dans son étui, qui est entrée au Musée cantonal, etc. — Cet égout, qui se prolonge au loin sous la route, a été conservé, une trappe en permet l'accès et il mérite d'être visité; on y circule à l'aise. De place en place, on remarque dans les parois latérales l'orifice de petits égouts secondaires, qui rencontrent à angle droit le canal principal; l'idée me vint que le grand égout marquait le tracé de la route, et les petits canaux ceux des

ruelles latérales; cette observation me fut d'un grand secours pour élaborer un plan approximatif des constructions et un plan de fouilles, qui pourront se faire un jour ou l'autre. — Cet égout voûté, qui se prolonge sous la route actuelle, puis oblique vers le *N.-E.* et passe sous les vignes, est le souterrain, le célèbre souterrain de la vieille tradition populaire, le souterrain du château d'Orbe à celui de Champvent! — Vous le voyez, *le fond* de la légende est exact; je crois que beaucoup de légendes analogues ont pour origine des égouts ou des canalisations romaines, reconnues par un hasard quelconque des travaux de culture, et dans lesquelles les cultivateurs ne pouvaient voir jadis que de mystérieux souterrains. C'est précisément ce qui arriva à Boscéaz; au siècle dernier, en défonçant une vigne, on trouva une voûte. Le cultivateur la perça; mais à la vue du souterrain, la peur le prit et il se hâta de recombler. — En 1896, j'ai recherché et retrouvé cette voûte; ce n'était autre chose, vous l'avez deviné, que la prolongation du grand égout, que l'on reconnut plus tard, en 1862, sous la route. — Grâce à l'obligeance de Messieurs Richard d'Orbe, je pus laisser visible dans cette propriété de Madame Guibert une canalisation romaine, très bien conservée, à laquelle on accède par une trappe de fer; il serait trop long de s'arrêter ici aux fouilles, mais je dois cependant signaler un fait essentiel, l'existence d'une grosse enceinte de 2 mètres de largeur formée de 2 murs accolés l'un à l'autre, allant parallèlement à la colline du nord au sud, et pourvue d'une tour semi-circulaire, adossée à l'intérieur, comme celle de l'enceinte d'Avenches. — L'enceinte, bien que reconnue sur toute la largeur de la propriété, et se prolongeant, paraît-il, au nord et au sud, au dire des propriétaires voisins, n'a pas été reconnue sur un parcours assez long pour qu'il soit possible d'en tirer encore une conclusion quelconque; je me borne à signaler le fait, non encore publié.

En 1862, on découvrit une nouvelle mosaïque, qui fut maintenue en place sous un petit bâtiment, et discrètement consolidée par M. le sculpteur Doret, de Vevey. — Cette mosaïque est très bien conservée, malgré quelques affaissements, et malgré la chute des poutres enflammées lors de l'incendie du IV^e siècle; vous noterez quelques points noircis par l'action prolongée du feu. Elle contient 13 médaillons octogones, avec encadrements en torsade ou à dessins imbriqués. Tout autour règne une large bordure, en partie détruite, où sont figurés des ours, des lions, des taureaux, des chevaux, des panthères. — Le groupe principal représente une chasse au sanglier; le veneur, dont vous noterez le costume, porte d'une main un épieu et retient de l'autre un de ses limiers à l'aide d'une double laisse fixée au collier. — Des bustes, bizarrement coiffés, occupaient les quatre angles du cadre; il n'en existe plus que deux. — Sept médaillons reproduisent les divinités, les planètes qui ont donné leur nom aux jours de la semaine : *Diane*, la lune, sur son char, la tête nimbée; — *Mars*, le casque en tête, tenant sa lance d'une main, son bouclier de l'autre, est assis sur une espèce de fauteuil, soutenu ou plutôt poussé par deux génies ailés; — *Mercur*e, à cheval sur un bouc; — *Jupiter*, avec son aigle et son sceptre; — *Vénus*, à sa toilette; la déesse est vêtue d'une tunique, laissant la partie supérieure du corps à découvert; elle tient de la main droite un miroir, et sa coiffure rappelle soit notre chapeau à col de bouteille de Montreux, soit celui que l'on observe sur plusieurs des délicieuses statuettes de Tanagre; — *Saturne* porté sur un coussin par deux génies ailés; — *Apollon*, le soleil, dans son quadriges, la tête entourée de rayons et le fouet à la main. — Les autres médaillons représentent *Narcisse* contemplant son image dans l'eau, *Ganymède* enlevé par l'aigle de Jupiter, puis aux angles des divinités marines.

Dans son grand *Recueil d'antiquités suisses*, le baron de

Bonstetten signale des mosaïques où l'on voit les mêmes sujets, entre autres celle découverte à Pompéï en 1760; je ne puis entrer dans ces détails, ni discuter le sens symbolique qu'il attribue aux médaillons de *Narcisse*, de *Ganymède*, des divinités marines. Quelle que soit la date de l'exécution de cette mosaïque, elle est absolument remarquable et l'œuvre d'un bon mosaïste, probablement amené de l'autre côté des Alpes.

En terminant, il me reste à signaler rapidement le cimetière romain, qui existait au bord du chemin de l'Etraz, au-dessous d'*Urba*; on y recueillit des urnes cinéraires en verre, dont l'une en forme de poisson, est au Musée cantonal. — Puis la découverte, en 1825 environ, d'armes et de casques en bronze, avec ornements au repoussé, qui ont malheureusement disparu sans laisser de traces.

Albert NÆF.

MANUAL DE LA NOBLE SOCIÉTÉ DES FUSILIERS DE LA PAROISSE DE ST-SAPHORIN

COMMENCÉ DÈS SA FONDATION ET SON ÉTABLISSEMENT

*Approuvée par Leurs Excellences du Conseil de guerre de la
Ville de Berne, nos Souverains Seigneurs, le 7^e juin 1736¹.*

LOIX ET STATUTS DE DITE SOCIÉTÉ AVEC L'APPROBATION

(Suite.)

Des contestations s'étant élevées au sujet du mode d'élection des conseillers, l'affaire fut portée devant le bailli, qui rendit le jugement suivant :

Nous Samuel Moutach, ancien chancelier de la Ville et République de Berne, Baillif de Lausanne, au nom et de la part de LL. EE. nos Souverains Seigneurs de la dite Ville de Berne savoir faisons que cejourd'hui vingt et deuxième mille sept cent cinquante deux,